

# 3minutes.

*L'essentiel d'ameli.fr pour les médecins*

## # REGARD

ETUDE

**Dr Dominique Martin  
(ANSM) : « Baclofène  
dans l'alcoolodépendance : un risque  
accru d'hospitalisation  
et de mortalité »**



Une étude de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts), de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) vient démontrer que l'utilisation du baclofène à haute dose est associée à un risque accru d'hospitalisation et de décès par rapport aux traitements médicamenteux autorisés pour traiter la dépendance à l'alcool. Menée en vie réelle de 2009 à 2015, cette étude fait la lumière, pour la première fois, sur les usages du baclofène en dehors du cadre de son autorisation de mise sur le marché (AMM). Le point avec Dominique Martin, médecin et directeur général de l'ANSM.

## # DÉCRYPTAGE



TEXTES DE RÉFÉRENCE

**Hausse des tarifs : tout  
savoir sur les dernières  
nouveauautés de l'été**

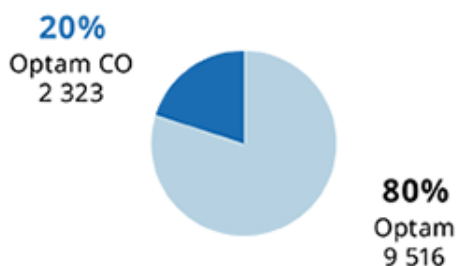
Les tarifs de certaines consultations médicales ont été revalorisés le 1er juillet 2017 et ceux de certains actes chirurgicaux l'ont été mi-juin. Consultations, actes concernés, montants, modalités pratiques de cotation : « 3 minutes » fait le point sur les dernières revalorisations tarifaires découlant de la convention médicale de 2016.

## # EN IMAGES

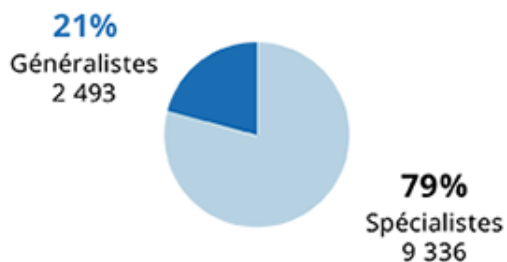
### Contrats Optam : le point sur les adhésions au 11 juillet 2017

#### RÉPARTITION DES 11 829 ADHÉRENTS TOUS SECTEURS ET TOUTES SPÉCIALITÉS CONFONDUS

##### Par contrat :



##### Par spécialité :



#### LES 5 DÉPARTEMENTS AYANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'ADHÉRENTS



- 1 Alpes-Maritimes 597
- 2 Paris 490
- 3 Nord 472
- 4 Bouches-du-Rhône 443
- 5 Rhône 418

> EN SAVOIR +

## # EN PRATIQUE

### SERVICES

## Tiers payant généralisé : où trouver des réponses aux questions fréquentes ?

Au 1er janvier 2017, une nouvelle étape dans la mise en place progressive du tiers payant généralisé (TPG) s'est ouverte : le tiers payant est devenu un droit pour les soins pris en charge au titre de la maternité ou d'une affection de longue durée (ALD). Depuis cette même date, le tiers payant sur la part obligatoire peut également être proposé à tous les patients, mais il n'est pas une obligation. L'assurance Maladie a mis en place une équipe dédiée qui répond aux questions des médecins liées à la mise en place du tiers payant, que ce soit par téléphone, mail ou tchat. Une FAQ réunit celles qui sont le plus couramment posées à cette équipe.

Pour en savoir plus sur [la foire aux questions du TPG](#).

### SERVICES

## Imprimés : comment les télécharger sur Espace pro ?

Le nouveau téléservice « Commande d'imprimés » est en ligne depuis le 31 mai. Toujours accessible dans [Espace pro](#), il est plus simple et plus intuitif. Le médecin y retrouvera tous ses formulaires disponibles en téléchargement (hors document de facturation). Il peut à tout moment y télécharger un imprimé pré-identifié pour le remplir sur son PC, tablette ou appli. Pour les commandes, plus besoin d'indiquer une quantité : la caisse du médecin se charge de délivrer le nombre d'imprimés nécessaire à sa pratique. Enfin, 10 jours après la commande, il est possible de signaler en ligne une anomalie à sa caisse, qui la recevra en temps réel.

### SANTÉ PUBLIQUE

## Parution du rapport Charges et produits pour 2018

L'Assurance Maladie a publié début juillet la 12ème édition de son rapport Charges et produits. Chaque année, l'Assurance Maladie présente au Gouvernement et au Parlement ses propositions relatives à l'évolution des charges et produits au titre de l'année suivante. Cette année, elle formule 31 propositions pour accroître la qualité et l'efficacité du système de soins à court et moyen terme. L'impact prévisionnel en termes d'économies des mesures proposées pour 2018 se chiffre à 1,94 milliard d'euros. « 3 minutes » reviendra plus en détail sur plusieurs de ces propositions à la rentrée.

Pour consulter [le rapport Charges et produits pour 2018](#).

### ETUDE

## Quel est l'état de santé de la population en France ?

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et l'agence Santé publique France ont publié le 11 mai l'édition 2017 du rapport sur l'état de santé de la population en France. Elle accorde une place plus large aux données régionales et infrarégionales. Une typologie socio-sanitaire des territoires a également été réalisée : elle permet de mettre en évidence des zones particulièrement vulnérables. Une attention particulière a été portée à la description des inégalités sociales et territoriales de santé grâce à la déclinaison d'un certain nombre d'indicateurs de mortalité et de morbidité en fonction de l'indice de désavantage social

de la commune de résidence. Cette nouvelle édition aborde les cancers de l'enfant et la pénibilité au travail et de nouveaux indicateurs ont été introduits comme la prévalence des personnes traitées par médicaments antihypertenseurs ou la prévalence du diabète gestationnel.

Pour consulter [le rapport sur l'état de santé de la population en France - édition 2017](#).

# ameli.fr

> VOTRE CAISSE

> ESPACE PRO

> VOTRE  
CONVENTION

> GÉRER VOTRE  
ACTIVITÉ

> EXERCER AU  
QUOTIDIEN

> VOUS FORMER  
ET VOUS  
INFORMER

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.